

Commune : 069383
LYON

MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL
D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFiP)

Cachet du rédacteur du document :



SELARL OPERANDI

bis, rue Camille Roy - 69007 LYON

ORDRE DES GEOMETRES-EXPERTS

N° d'inscription 2006 C 200009

François PICHON

à LYON.07

Date 29/09/2022

Signature:

Numéro d'ordre du document d'arpentage

Document vérifié et numéroté le

A

Par

Section : AR

Feuille(s) : 01

Qualité du plan : P4

Echelle d'origine : 1/1000

Echelle d'édition : 1/1000

Date de l'édition : 30/09/2002

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)

Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;

B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé

le 29/09/2022 par M PICHON.François géomètre à LYON.07

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.

A LYON, le 29/09/2022

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour), dans la formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualifié de l'autorité expropriante).



Signatures (avec tampon, nom et qualité du signataire) :
- SAS ODESSA DEVELOPPEMENT